

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 10 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 mars s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, Pascale SEGAUD CASTEX (P. M. MESLE), Lucie TOLMAIS (P. M. BAIL).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Divers :

DISTINCTIONS HONORIFIQUES – DESIGNATION DE CITOYENS D'HONNEUR – M. Christian SIGLER

DL20250310_14A	Présents : 24	Pouvoirs : 4	Absentions :	Suffrages exprimés :28	Pour : 28	Contre :
----------------	---------------	--------------	--------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : Le Maire

Monsieur Christian Sigler a pris sa retraite en début d'année 2025, après 10 années à la direction du Casino de Ouistreham. En remerciement de ses services et pour lui témoigner sa reconnaissance pour avoir encouragé et maintenu une collaboration riche et productive entre le casino et la ville, la Commune de Ouistreham souhaite lui conférer le titre de Citoyen d'Honneur.

Pour rappel, son expérience s'est construite tout au long d'un parcours professionnel qui a suivi toutes les échelles de la hiérarchie, du service en salle à la direction d'un établissement, à travers toute la France. En 2004, il intègre le Groupe Barrière et, en 2014, il est nommé Directeur du casino de Ouistreham, dont le groupe est l'exploitant délégataire depuis 1992.

Monsieur Sigler, par son action et un management efficace de ses équipes, a mené le casino de la commune dans une nouvelle ère, au bénéfice de l'attractivité du territoire et des finances communales. En outre, il faut rappeler que M. Sigler a tenu à repousser son départ en retraite pour mener à son terme la procédure de renouvellement de la délégation de service public, qui a abouti à la signature d'un nouveau contrat avec le groupe Barrière, dans le cadre d'un projet ambitieux d'investissement pour le réaménagement des équipements.

Il est donc justifié de le remercier pour son engagement, profond, sincère et toujours agréablement cordial.

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer le titre de citoyen d'honneur à M. Christian SIGLER.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le **17 MARS 2025**
Certifié exécutoire.